

LA PROTECTION SOCIALE DES CONTRACTUELS

21 juin 2024
14h00 -16h30

Objectif :

- Connaître les instances susceptibles d'intervenir dans le processus de gestion d'un congé de maladie

Programme

- Les instances médicales Le médecin du travail Le médecin agréé, le comité médical Le médecin conseil de la CPAM
- Les congés de maladie Les modalités d'ouverture du droit à congé Les accidents du travail et la maladie professionnelle
- La procédure de prise en charge, La durée du congé et la rémunération de l'agent
- Le Temps partiel thérapeutique des agents contractuels
- L'issue des congés de maladie